

# **VILLE DE SAINT VALERY EN CAUX**

# NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

# Plan de présentation

- 1. Le cadre général du budget 2021
- 2. Eléments de contexte économique et social
- 3. Priorités du budget 2021 et politiques menées
- 4. Ressources et charges des sections de fonctionnement et investissement
- 5. Montant du budget consolidé et du budget annexe
- 6. Dette et soldes intermédiaires de gestion

2

## 1. Le cadre général du budget 2021

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune; elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il reste néanmoins une prévision au moment où il est très hasardeux de pousser une prévision au-delà de l'année.

En cela il est en effet délicat de bâtir aujourd'hui une programmation pluriannuelle fiable sur 5 ans.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 30 Février 2021 en conseil municipal après examen en commission des finances.

il a été établi avec la volonté de maitriser les dépenses de fonctionnement face à la baisse des ressources habituelles de la commune (Casino notamment), au gel de la Dotation Globale de Fonctionnement et au gel des taux de Taxe d'Habitation tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

Il a pour objectif également de poursuivre le désendettement en ne faisant pas un recours excessif à l'emprunt tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagées visant la rénovation du patrimoine et la performance énergétique de nos bâtiments, notamment en mobilisant des subventions auprès de l'État, de la Région, du Département et de la CCCA chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ;

De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine communal.

# 2. Eléments de contexte économique et social

#### 1. Le contexte économique mondial et au sein de la zone euro

L'année 2020 est une année atypique marquée par une crise sanitaire internationale majeure et inédite par sa durée;

D'un point de vue mondial, le taux de croissance 2020 chute à un niveau historiquement bas en s'orientant sur une prévision de – 4,4% d'après le FMI, soit un niveau jamais atteint depuis la grande dépression de 2008.

> En 2021: selon l'Organisation de Coopération et Développement Economiques (OCDE), le redressement de l'économie mondiale devrait s'accélérer au cours des deux prochaines années en reprise.

#### Faits majeurs à l'international

- L'union Européenne a suspendu le pacte de stabilité et de croissance, permettant une sortie
- des critères de déficit et d'endettement publics, afin de financer la relance post COVID.
- Un accord sur le Brexit a été entériné et est effectif au 31/12/2020.
- Le changement de Président américain a été favorablement accueilli par les bourses.

#### 2. Le scénario macroéconomique de la France associé à la loi de finances 2021

Les prévisions de croissance sont instables compte tenu de la situation sanitaire qui se prolonge:

- > Elles dépendent du niveau de propagation du virus, de la résilience de l'économie et des mesures de soutien prises par l'Etat.
- > Elles sont liées directement au rythme de vaccination en France!

La récession attendue en France pour 2020 se situe à hauteur de – 8,3 % voire – 11% pour les plus pessimistes.

Cependant le Projet de Loi de Finances (PLF) 2021 a été présenté avec une hausse du PIB de + 8% pour 2021 correspondant à un rebond de croissance plus important que la moyenne de la zone euro mais ne compensant pas la récession de 2020. En fait le PLF a été bâti à l'automne 2020 sans avoir connaissance de la 3° vague.!

#### Contexte national

- La crise sanitaire a conduit à une contraction du PIB sans précédent en temps de paix.
- Un rebond est attendu en 2021, sans pouvoir rattraper les pertes de 2020.
- Le déficit public attendu sera de -10,20 % en 2020, estimé à 6,70 % en 2021. Soit un taux d'endettement de 120 %, bien au-delà des seuils fixés avant la pandémie.
- C'est l'incertitude qui règne en matière de prévisions ; à ce jour, les celles-ci fluctuent entre scénario pessimiste et scenario réaliste.

#### 3. Retour sur le mandat 2014-2019 pour les communes

L'analyse de la période montre que l'ensemble des budgets communaux a souffert des fortes baisses des dotations (-20 %), mais a réussi à limiter le recours à la fiscalité, en maitrisant, de façon parfois radicale, ses dépenses de fonctionnement.

Cet effort de gestion (sur les dépenses de personnel, les subventions, les frais généraux et les frais financiers) a permis de préserver l'autofinancement, qui résiste, tout en étant moins bon.

Pour autant, les dépenses d'investissement de ce mandat sont en retrait par rapport aux précédents, ce qui a permis de stabiliser la dette.

#### Examen de l'exercice 2020 pour l'ensemble des communes

2020, marqué par la crise sanitaire et économique qui en découle, sera une année de fragilisation des comptes locaux : l'épargne brute des collectivités locales se replierait de façon inédite (- 18,10 %), pour atteindre 32,2 milliards d'euros.

Le bloc communal va connaître une contraction majeure de ses marges de manœuvre. L'épargne brute pourrait baisser d'un tiers sur l'ensemble des communes selon la DGCL et Bercy.

On s'attend à une baisse combinée des impôts et des recettes tarifaires, soit une baisse totale de 2 %;

- ➤ Baisse des DMTO (droits de mutation à titre onéreux) ou du versement mobilités, baisse des impôts économiques avec un décalage en 2021 et un effet de traîne en 2022 (l'Etat reverse l'année qui suit aux collectivités des impôts récoltés auprès des entreprises).
- Baisse considérable des produits de services, du domaine et des ventes (cantines scolaires, centres de loisirs, médiathèques, centres sportifs, stationnement...).

En termes de <u>dépenses</u>, celles-ci ont été impactées par la crise sanitaire: soutien aux acteurs économiques et associatifs, dépenses sanitaires (masques, gel, aménagements divers, ...), surcoûts sur les chantiers, coûts des services non rendus, masse salariale assumée à plein (pas de chômage partiel pour les collectivités).

Les dépenses d'investissement des collectivités diminueraient de 5,8 % et s'élèveraient à 56,9 Mds/€. La dette des collectivités locales serait en hausse pour soutenir les territoires et atteindrait 176,1 milliards d'euros fin 2020, soit 7,9 % du PIB.

<u>La Cour des Comptes</u>, dans un rapport paru en décembre 2020, estime que la crise sanitaire impactera de manière inégale les différentes catégories de collectivités. Parmi les collectivités particulièrement exposées, on trouve les communes touristiques, celles supportant les charges de centralité et les autorités organisatrices des mobilités.

#### 3. Priorités du budget 2021 et stratégie publique pour la commune

Le budget communal est un outil au service de politiques publiques destinées à permettre le financement des projets majeurs tout en assurant un niveau de service public de qualité.

#### a) Principaux constats du DOB 21 et orientations stratégiques pour la gestion

- Maintenir le cap de rigueur en fonctionnement :
- > Encadrer strictement les dépenses réelles de fonctionnement: fluides, énergie, véhicules,
- > Régulation des dépenses de personnel,
- > Stabilisation des dépenses de fonctionnement pour les budgets annexes (R/Vert; Médiat.; H IV; CCAS)
- > Recherche de relais financier vers la CCCA et rééquilibrage des charges de centralité vers les communes environnantes. (mutualisations).

#### • Sélection stricte des dépenses d'Investissement

- > Sélectionner drastiquement les projets d'investissement avec maximisation des subventions possibles
- > Limitation aux investissements de remplacement ou avec retour et une valeur perceptible pat les habitants.
- > Apports fonds de concours si possible
- > Recherche de mutualisations sur matériel et personnel technique
- > Limitation du recours à l'emprunt au strict nécessaire au moins sur 2021

Poursuivre la gestion rigoureuse et volontaire ici engagée (cf réel 2020),

Intégrer les conséquences financières liées à la crise sanitaire avec notamment des pertes de recettes substantielles (Casino, Camping, ...).

Mener une démarche de contrôle de gestion systématique au sein des services

Ainsi, en 2021, la commune de Saint Valery en Caux doit:

- Poursuivre ses efforts de gestion et de maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Maintenir la modération fiscale ;
- Limiter le recours à l'emprunt;
- Continuer à s'investir de manière dynamique dans les services à la population et la revitalisation du Centre- ville avec une programmation en AP/CP sur X années

#### b) Enseignements de l'analyse DGFip et orientations stratégiques

- Assurer un niveau d'autofinancement suffisant pour couvrir l'annuité de la dette: idéalement 200 000 €.
- Dégager un excédent de fonctionnement positif dès que possible (après l'emprunt MDS)
- Réduire le recours à la ponction sur le fonds de roulement:

Au 31/12/2014, le fonds de roulement s'élevait à 2 439 000 €.

Au 31/12/2019, il s'élèvait à 259 016 €

Au 31/12/2021, il s'élevait à 595 012 € (avec le contexte particulier de la MSP)

- Trouver des marges de manœuvre dans les budgets de fonctionnement et Investissement ; Même si le ratio de « rigidité « sur les dépenses est encore élevé (57 % en 2019)
- Examiner la marge de manœuvre fiscale puisque la fiscalité est presque figée (TH et dégrèvement TH);
- Poursuivre la recherche de financements externes pour les équipements culturels et notamment Le Rayon vert compte tenu de leur rayonnement intercommunal.
- Assumer sur le BP 2021 les factures « hors bilan « (Véolia; Orange ..)

#### c) 6 axes majeurs d'intervention guident la stratégie financière de la commune ;

- Contenir les dépenses courantes de fonctionnement,
- Cadrer les charges de personnel tout en préservant préservant la qualité de service
- Garantir un niveau de services publics de qualité pour la population
- Maîtriser la pression fiscale
- Optimiser les ressources externes en contributions et subventions reçues
- Préserver la capacité d'investissement sans fragiliser l'endettement
  - S'orienter vers un BP d'attente à compléter par une DM une fois fiabilisées les ressources fiscales

### Synthèse des priorités à Court / Moyen terme pour élaborer le BP 2021

- > Accélérer les opérations déjà engagées:
  - Mise à niveau du Bâtiment de la Gendarmerie
  - Revitalisation économique et urbaine dans le cadre du programme « Petite ville dynamique » (Etude des besoins urbains et commerciaux et chef de projet);
  - Fusion des écoles et travaux d'intégration et mise à niveau (thermique, circulations intérieures);

- > Préparer les investissements à finalité Devt durable: isolation thermique; énergies alternatives ...
- > Engager rapidement des investissements perceptibles et répondant aux besoins: signalétique, fleurissement pérenne (Tennis) ; passage quai de la Batellerie, Cimetière...
- > Investissements de sécurité et incendie et vidéo protection
- > Soutien aux associations: + 25 % vs 2020 (budget de fonctionnement)
- > Espace Co Working

(.....)

Engager les dépenses lourdes une fois connues les ressources fiscales

# Synthèse des priorités : confirmation du gel des taux fiscaux sur TFB et TFNB pour élaborer le BP 2021

2020	Taux en %	Produit (en €)	Charge par Hab. (INSEE 4167 hab)	Moyenne (	de la strate duit /Hab)
тн	Figé 7,69	361 430	86,74	17,02	242
TFPB avec ajout du TFPB du CD 76 et du coefft. correcteur	11,76 + 26,36  37,12	668 556 ( TFPB Communal seul)	160,44 ( idem )	14,86 (idem )	(idem)
TFNB	28,89	20 945	5,03	49,41	12

Avec le gel de la TH le transfert du FB du département et l'application d'une coefficient correcteur assurent la neutralité de la réforme de la TH ;

Si la commune reconduit ses taux 2020, elle doit adopter pour 2021 son taux TFPB de 2020 augmenté du taux du département (soit 11.76 + 25.36 + 37.12 %)

# Axes majeurs d'intervention guidant la stratégie de la commune en matière de <u>fonctionnement</u> :

- >Contenir les dépenses courantes de fonctionnement (viser une stratégie de « base 0 » sur le chapitre 11 en référence à une année normale)
- >Cadrer les charges de personnel tout en préservant la qualité de service

>Garantir un niveau de services publics de qualité pour la population, notamment avec les équipements culturels et patrimoniaux

#### PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021 - VILLE DE SAINT VALERY EN CAUX

FONCTIONNEMENT:					
DEPENSES	BP 2021	BP 2020 + DM	RECETTES	BP 2021	BP 2020 + DM
			002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	595 012,77 €	259 016,12 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL*	2 081 096,36 €	1 487 391,70 €	013 - ATTENUATION DE CHARGES	52 000,00 €	87 000,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	3 030 708,00 €	2 923 843,00 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 048,57 €	2 187,57 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	93 000,00 €	92 283,00 €	70 - REVENUS DES SERVICES	351 150,00 €	353 172,50 €
023 - VIREMENT SECTION INVEST.	- €	- €	73 - IMPÔTS ET TAXES	3 306 735,00 €	3 069 821,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	202 211,68 €	226 717,59 €	74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 505 202,00 €	1 361 509,29 €
65 - CHARGES DE GESTION COURANTE	467 860,00 €	414 745,60 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	395 050,00 €	331 500,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	32 822,30 €	35 759,59 €	76 - PRODUITS FINANCIERS	- €	279,00€
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	310 376,00 €	292 125,00 €	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 876,00 €	8 380,00 €
68 - PROVISION	- €	- €	78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	- €	- €
TOTAL	6 218 074,34 €	5 472 865,48 €	TOTAL (avec report)	6 218 074,34 €	5 472 865,48 €

### Axes majeurs d'intervention guidant la stratégie de la commune en investissements;

- > Financer les investissements de court terme déjà engagés
  - >> Gendarmerie, fusion des écoles, Maison de santé (commencée en 2019)
- > Poursuivre le programme d'entretien des bâtiments communaux (suivi toitures)
- > Permettre un renouvellement du matériel de base, nécessaire aux tâches des agents Techniques (notamment bâtiment sur équipement , véhicules de service , entretien ....)
- >Engager le processus d'études de besoins et de faisabilité sur le programme Petites villes Dynamiques

INVESTISSEMENT :					
DEPENSES	BP 2021	BP 2020 + DM	RECETTES	BP 2021	BP 2020 + DM
001 - REPORT	- €	- €	001 - REPORT	669 888,26 €	1 422 515,91 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE	2 048,57 €	2 187,57 €	021 - VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	- €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	5 324,60 €	024 - CESSION	170 000,00 €	- €
) - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERV	- €	238 849,89 €	040 - OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	202 211,68 €	226 717,59 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €	- €	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	5 324,60 €
16 - EMPRUNTS	1 476 166,34 €	1 816 410,47 €	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	179 500,00 €	381 711,07 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 558,39 €	26 840,00 €	13 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 425 399,21 €	1 711 941,58 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	2 933,55 €	2 933,55 €	16 - EMPRUNTS	400 000,00 €	300 000,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES*	506 834,36 €	90 835,16 €	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	5 120,41 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 039 340,34 €	1 876 832,32 €	27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 882,40 €	6 882,40 €
' - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIER	- €	- €			
dont R.A.R	479 771,58 €		dont R.A.R	26 507,48 €	
TOTAL (RAR inclus)	3 052 881,55 €	4 060 213,56 €	TOTAL (RAR inclus)	3 052 881,55 €	4 060 213,56 €
* DONT SOLDE D'EXECUTION 2020 HORS	EMPRUNT DE 202 8	315,30 € EN RESERV			

# Principales opérations prévues au BP 2021 / Court terme + DM

Opérations	Montant BP 2021 / Estimatif	
Opération PVD : Ingénierie; chef de projet	35 000	Subventionné à 75 %
Fusion des écoles	20 000	provision non inscrite ; selon étude Ciclop; sub
Mise à niveau Gendarmerie	5000	
Signalétique	?	En cours de chiffrage
Espace Co Working	100 000	En cours de chiffrage
Remplacement camion benne	20 000	
Logiciel dématérialisation et suivi	15 000	
Matériel technique	89 051	+ 12 728 / Crédits par A.
Rachat Poste	200 997	Vente Gendarmerie: 170 K/€?
Fin travaux MSP		

A noter que la sélection de projets ici présentée est bien une vision sélective compte tenu des moyens budgétaires connus et fiabilisés à ce jour.

Le projet de mandat est plus riche d'opérations qui couvriront plusieurs années budgétaires dans une optique de Plan d'Investissement Pluriannuel.

On retrouve ainsi les 3 projets majeurs qui seront mise en œuvre sur l'ensemble du mandat à savoir :

- Le projet de revitalisation du centre- ville « Petites Villes Dynamiques » aidé par l'Etat,
- La fusion des écoles avec son volet réaménagement des locaux, dont l'étude est en cours;
- Fin de la rénovation de la Gendarmerie

Une attention particulière étant portée aux projets impactant les services à la population

Par ailleurs certains projets sont en cours de chiffrage plus précis à l'image du projet d'espace Co Working ici présenté dans une version a minima pour permettre une demande de subventions auprès de la Région. De même pour l'aire d'accueil de camping -cars pour laquelle la Région et la CCCA ont marqué un intérêt mais qui est en cours de chiffrage depuis que la DDTM a fixé les limites d'aménagement du projet.

A noter que le projet de vente de l'ex Gendarmerie vise à équilibrer pour grande partie l'acquisition programmée de La Poste.

<u>Compte administratif 2020</u>: Les budgets Fonctionnement et Investissement présenté ci-dessus font état des résultats du budget exécuté 2020 et reprennent les chiffres déjà présentés lors du DOB 2021. De fait le résultat est ici reporté et sert de base de travail indispensable pour présenter

# PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021 DU RAYON VERT – Budget ANNEXE

PROJET DE BUDGET I	PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021 - VILLE DE SAINT VALERY EN CAUX - BUDGET ANNEXE "RAYON VERT"							
FONCTIONNEMENT :								
DEPENSES	BP 2021	BP 2020 + DM	RECETTES	BP 2021	BP 2020 + DM			
HARGES A CARACTERE GENERAL DONT PRO	382 830,56 €	358 542,76 €	002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	85 129,56 €	50 905,42 €			
012 - CHARGES DE PERSONNEL	299 095,00 €	295 215,00 €	013 - ATTENUATION DE CHARGES	- €	- €			
023 - VIREMENT SECTION INVEST.	- €	- €	042 - OPERATIONS D'ORDRE	4 978,00 €	4 978,00 €			
042 - OPERATIONS D'ORDRE	18 520,00 €	14 352,24 €	70 - REVENUS DES SERVICES	44 000,00 €	67 097,00 €			
65 - CHARGES DE GESTION COURANTE	5,00€	5,00€	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	568 343,00 €	552 809,25 €			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00 €	8 500,00 €	75 - PRODUITS DE GESTION COURANTE - LOCATION	- €	- €			
			77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	825,33€			
TOTAL	702 450,56 €	676 615,00 €	TOTAL (avec report)	702 450,56 €	676 615,00 €			

<u>INVESTISSEMENT :</u>					
DEPENSES	BP 2021	BP 2020 + DM	RECETTES	BP 2021	BP 2020 + DM
001 - REPORT	- €	- €	001 - REPORT	20 598,89 €	29 068,05 €
040 - OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	4 978,00 €	4 978,00 €	021 - VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	- €
16 - EMPRUNTS	- •	- €	040 - OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	18 519,63 €	14 352,24 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	6 000,00 €	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	- €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 140,52 €	19 442,29 €	13 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	- €	800,00€
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	13 800,00 €	16 - EMPRUNTS	- €	- €
dont R.A.R	3 193,20 €		dont R.A.R	- €	- €
TOTAL (RAR inclus)	39 118,52 €	44 220,29 €	TOTAL (RAR inclus)	39 118,52 €	44 220,29 €

-----

#### **BUDGET CONSOLIDE VILLE**

MAJ du 31/03/2021	Tableau des soldes de fonctionnement					
WAJ du 31/03/2021	2017	2018	2019	2020	2021	
+ Produits fiscaux nets	3 195 400 €	3 084 462 €	3 133 279 €	3 127 846 €	3 213 735 €	
+ Dotations et subventions	1 417 550 €	1 375 447 €	1 380 901 €	1 425 501 €	1 505 202 €	
+ Produits d'exploitation et autres (hors sub. Eq.)	514 607 €	531 274 €	637 751 €	550 761 €	555 661 €	
= Produits courants	5 127 557 €	4 991 183 €	5 151 931 €	5 104 108 €	5 274 598 €	
- Charges de personnel nettes	2 919 013 €	2 896 444 €	2 889 173 €	2 720 081 €	2 978 708 €	
- Charges à caractère général	1 101 547 €	1 172 449 €	1 176 225 €	1 128 861 €	1 890 496 €	
- Autres charges de la gestion courante (hors sub. Eq.)	566 466 €	554 866 €	517 834 €	402 697 €	467 860 €	
= Charges courantes	4 587 025 €	4 623 758 €	4 583 232 €	4 251 639 €	5 337 064 €	
= Excédent brut courant	540 532 €	367 425 €	568 699 €	852 469 €	-62 466 €	
+ Produits exceptionnels larges*	219 602 €	77 087 €	66 163 €	35 267 €	10 876 €	
- Charges exceptionnelles larges	382 020 €	390 390 €	293 209 €	292 125 €	310 437 €	
= Epargne de gestion	378 114 €	54 121 €	341 653 €	595 611 €	-362 027 €	
- Charges financières nettes des intérêts récupérables	32 628 €	36 408 €	38 531 €	35 085 €	32 822 €	
= Epargne brute	345 485 €	17 713 €	303 121 €	560 527 €	-394 849 €	
Amortissements nets à couvrir par l'épargne brute (dépense obligatoire)	190 549 €	211 623 €	217 632 €	224 530 €	200 163 €	
- Remboursement des emprunts (y.c. pour tiers)	125 419 €	139 539 €	173 795 €	671 067 €	1 476 166 €	
+ Remboursement anticipé	0€	0€	0€	0€	- €	
+ Emprunts de réaménagement	0€	0€	0€	0€	- €	
+ Remboursement de dette récupérable	0€	0€	0€	0€	- €	
= Epargne nette	220 066 €	-121 826 €	129 326 €	-110 540 €	-1 871 016 €	

	Tableau de financement de l'investissement					
	2017	2018	2019	2020	2021	
+ Dépenses réelles d'équipement	1 289 722 €	1 048 627 €	2 230 231 €	995 081 €	1 574 667 €	
+ Dépenses réelles financières d'investissement	2 154 €	14 644 €	37 763 €	1 500 €	- €	
+ Opérations réelles pour compte de tiers	0€	0€	0€	0€	- €	
+ Remboursement anticipé d'emprunt	0€	0€	0€	0€	- €	
= Dépenses réelles d'investissement (hors emprunts)	1 291 876 €	1 063 271 €	2 267 994 €	996 581 €	1 574 667 €	
+ Transferts de charges	0€	0€	0€	0€	- €	
+ Travaux en régie	0€	0€	8 244 €	0€	- €	
+ Rectification d'exercice clos	1 291 876 €	0€	0€	0€	- €	
= Dépenses d'investissement (hors emprunts)	1 291 876 €	1 063 271 €	2 276 237 €	996 581 €	1 574 667 €	
+ Dotations et subventions d'équipement	453 438 €	285 530 €	768 226 €	673 748 €	1 604 899 €	
+ Réduction réelle des dépenses d'investissement	0€	0€	0€	9 860 €	- €	
+ Autres recettes d'investissement	6 882 €	6 882 €	6 882 €	6 882 €	5 882 €	
= Recettes réelles d'investissement (hors emprunts)	460 321 €	292 412 €	775 108 €	690 490 €	1 610 782 €	
+ Cessions d'immobilisations	81 600 €	148 992 €	280 000 €	0€	170 000 €	
= Recettes d'investissement (hors emprunts)	541 921 €	441 404 €	1 055 108 €	690 490 €	1 780 782 €	
= Besoin total de financement	-749 955 €	-621 867 €	-1 221 129 €	-306 091 €	206 115 €	
+ Epargne nette	220 066 €	-121 826 €	129 326 €	-110 540 €	-1 871 016 €	
= Besoin résiduel de financement	-529 889 €	-743 693 €	-1 091 803 €	-416 631 €	-1 664 901 €	
+ Emprunts hors réaménagement	0€	800 000 €	1 809 412 €	0€	400 000 €	
= Variation du fonds de roulement	-529 889 €	56 307 €	<b>717 609 €</b>	-416 631 €	-1 264 901 €	

	Tableau du fonds de roulement					
	2017	2018	2019	2020	2021	
+ Fonds de roulement reporté	1 437 793 €	907 616 €	963 923 €	1 681 532 €	1 264 901 €	
+ Variation du fonds de roulement	-529 889 €	56 307 €	717 609 €	-416 631 €	-1 264 901 €	
= Fonds de roulement de cloture	907 904 €	963 923 €	1 681 532 €	1 264 901 €	0€	
PROTOCOLE DE CONTRÔLE DE L'EQUILIBRE D'EXECUTION	EQL	JILIBRE ANNU	JEL DU COMPT	E ADMINIST	RATIF	
ART. 1612-14 du CGCT		VUE D'	ENSEMBLE - E	tat II-A1		
AKT. 1012-14 dd CGCT	2017	2018	2019	2020	2021	
Recettes totales de l'exercice	6 551 388 €	7 331 196 €	9 001 651 €	6 408 870 €	8 006 116 €	
Dépenses totales de l'exercice	7 081 565 €	7 274 889 €	8 284 042 €	6 825 501 €	9 271 017 €	
Solde d'exécution	-530 177 €	56 307 €	717 609 €	-416 631 €	-1 264 901 €	
Fonds de roulement au 1er janvier	1 437 793 €	907 616€	963 923 €	1 681 532 €	1 264 901 €	
Résultat AVANT RESTES A REALISER	907 616 €	963 923 €	1 681 532 €	1 264 901 €	0€	
Restes à réaliser en dépenses	726 639€	475 487 €	148 592 €	482 965 €	0€	
Restes à réaliser en recettes	179 939 €	84 387 €	8 868 €	2 657 €	0€	
Résultat APRES RESTES A REALISER	360 915 €	572 823 €	1 541 809 €	784 594 €	0€	
Résultat après restes à réaliser/recettes réelles de fonctionneme	6,2%	10,2%	26,1%	14,3%	0,0%	
Plancher du déficit global de cloture (%) (art. L 1612-14 CGCT)	-10,0%	-10,0%	-10,0%	-10,0%	-10,0%	